

**Procès-verbal de la séance
de l'assemblée citoyenne de Corcelles-Cormondrèche
Mercredi 18 octobre 2023, à 19h30,
à la salle des spectacles, Rue de la Croix 4, à Corcelles**

Bienvenue

Madame Stephanie Perrochet Pfouma, présidente du bureau, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les citoyennes et tous les citoyens. Une quarantaine de personnes sont présentes.

Présentation des membres du bureau

- Mme Stephanie Perrochet Pfouma, présidente
- M. Alexandre Wildbolz, vice-président
- M. Luc Vonnez, secrétaire
- M. Marc-Antoine Chavaillaz, membre
- Mme Pierrine Perret, membre
- M. Alain Simonet, membre

Mme Elisenda Bardina est excusée.

Mme Perrochet Pfouma remercie Yvan Caldaresé pour l'aide apportée à la préparation de l'assemblée.

Nomination des scrutateurs et scrutatrices

M. Da Pare et M. Perret s'annoncent pour cette tâche.

Mme Perrochet Pfouma rappelle que le droit de vote est accordé uniquement aux citoyens habitants le quartier de Corcelles-Cormondrèche.

Amendements aux mandats citoyens

L'assemblée propose d'ajouter à la demande du premier mandat citoyen plus de bancs que souhaité par M. Linder et d'étudier la possibilité d'ombrager (végétaliser) les emplacements choisis.

Oui : 31 voix / non : 0 voix

L'assemblée propose d'ajouter à la demande du deuxième mandat citoyen d'élargir la réflexion à l'aménagement de l'entier de la cour d'école et d'inclure dans les réflexions le comité scolaire Anim'école.

Oui : 26 voix / non : 0 voix

Dépôt spontanées de propositions citoyennes

1 Mandat citoyen de M. Emmanuel Thibierge

Mobilité piétonne, création d'un trottoir à la Rue de la Chapelle, direction le Shop en direction de Rochefort.

Oui : 28 voix / non : 0 voix

2 Mandat citoyen de M. Emmanuel Thibierge

Transport public, cadence toutes les heures pour le haut de Corcelles (Vernets, Nods, Pins). Etude pour améliorer la situation.

Oui : 30 voix / non : 0 voix

3 Mandat citoyen de Mme Corinne Rothen

Mise en sens unique descendant de la Grand'Rue à Cormondrèche.

Oui : 21 voix / non : 0 voix

4 Mandat citoyen de Mme Myriam Losson

Mise en zone 30 km/h, de l'Avenue Soguel jusqu'au terminus du bus à Cormondrèche.

Oui : 23 voix / non 2 voix

Pour pouvoir être traités lors de la prochaine assemblée citoyenne, ces mandats citoyens (présentés spontanément) doivent être déposés par écrit auprès d'un guichet d'accueil avant le 28 février 2024.

Prochaines dates, lieux et délais de dépôt pour l'année 2024

Assemblée du printemps : le lundi 18 mars, délai dépôt des propositions le 28 février 2024

Assemblée d'automne: le mercredi 4 septembre, délai dépôt des propositions le 16 août 2024

Divers

Une citoyenne informe qu'elle a eue beaucoup de difficulté à trouver l'information relative au lieu et à l'horaire de l'assemblée, elle propose qu'un effort soit effectué au niveau de la communication autour de celle-ci.

Une personne trouve qu'il y a un manque de panneau d'affichage pour les diverses associations du village.

L'association Eco-débarras va peut-être faire une proposition de résolution relative aux places à disposition pour de l'affichage publicitaire lors de manifestations.

Il y a une remarque relative à la gestion des déchets verts et des déchets encombrants. Le bureau invite la personne concernée à prendre contact avec le guichet d'accueil.

Mme Perret propose de changer l'heure de début de l'assemblée à 20h00

Pour 19h30 Oui : 24 voix

Pour 20h00 Oui : 9 voix

La séance est levée à 21h50.

Corcelles-Cormondèche, le 23 octobre 2023

Yvan Caldarese

Rédacteur du procès-verbal